

Communiqué de presse

Le Groupe Ipsen et PHARNEXT concluent un accord exclusif de recherche, de développement et de commercialisation

L'accord porte sur des candidats-médicaments innovants issus de la technologie Pléothérapie™ pour le traitement de la maladie de Charcot-Marie-Tooth

Une conférence de presse se tiendra ce matin dans l'amphithéâtre de la FNSEA de 8h45 à 11h au 11 Rue de la Baume - 75008 Paris¹

Paris (France), le 15 juin 2009 - Ipsen (Euronext : IPN), Groupe pharmaceutique mondial spécialisé tourné vers l'innovation et Pharnext SAS, société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de traitements innovants, ont annoncé aujourd'hui la signature d'un accord exclusif de recherche, de développement et de commercialisation pour des candidats-médicaments innovants destinés au traitement de la maladie de Charcot Marie-Tooth et issus de la technologie Pléothérapie™. Au titre de cet accord, Ipsen acquiert une option sur le programme de Pharnext et souscrit à une émission d'obligations convertibles de la société.

Stéphane Thiroloix, Vice-Président Exécutif, *Corporate Development* du Groupe Ipsen déclare : « *La technologie de Pléothérapie™ de Pharnext peut permettre de développer de nouveaux traitements innovants pour des maladies invalidantes où le besoin médical demeure insatisfait et où l'attente du patient est forte. Nous nous réjouissons d'accompagner Pharnext dans un effort d'innovation qui complète notre activité en neurologie.* »

Daniel Cohen, fondateur et PDG de Pharnext, déclare : « *Nous avons pleine confiance en la capacité d'Ipsen pour exploiter avec succès la technologie de Pharnext et les candidats médicaments pouvant apporter des bénéfices aux patients souffrant de la maladie de Charcot-Marie-Tooth. Nous sommes convaincus que la Pléothérapie™ générera beaucoup de nouveaux traitements pour les pathologies du Système Nerveux Central et dans d'autres domaines thérapeutiques* ».

Le Dr Philippe Pouletty, l'un des co-fondateurs de Pharnext, Directeur Général de Truffle Capital et Président de France Biotech, ajoute : « *Nous pensons que l'accord avec Ipsen prouve que l'industrie pharmaceutique comprend ce que peut apporter dans certaines pathologies la Pléothérapie™* ».

Le Professeur Jean-Michel Alexandre, ancien président du Comité des Spécialités Pharmaceutiques (Committee for Proprietary Medicinal Products, CPMP) au sein de l'Agence Européenne du Médicament (EMA) et membre du conseil d'administration de Pharnext, déclare : « *Je crois très sincèrement que le nécessaire renouvellement des pipelines d'innovation thérapeutique passe par l'établissement de nouveaux paradigmes. En ce sens, je considère que la pharmacologie des réseaux - fondée sur la génétique humaine et soutenue par de solides arguments scientifiques – pourrait apporter des perspectives encourageantes.* ».

¹ Métros : Miromesnil ou Saint-Philippe du Roule
Parking : Haussmann Berry 162/163 Boulevard Haussmann

A propos de l'accord

Suivant les termes de cet accord, Pharnext réalisera le développement de candidats médicaments innovants issus de la technologie Pléothérapie™ destinés au traitement de la maladie de Charcot-Marie-Tooth jusqu'à la fin des essais cliniques de phase II.

Ipsen poursuivra le développement du produit jusqu'à l'obtention des autorisations de mises sur le marché et en assurera la commercialisation en Europe, aux États-Unis, en Chine et dans certains autres territoires. Pharnext se réserve des droits exclusifs sur d'autres territoires clés.

Dans le cadre de l'accord, Ipsen acquiert une option exclusive sur le programme de Pharnext dans l'indication de Charcot-Marie Tooth, et souscrit à une émission d'obligations convertibles. En cas d'exercice de l'option au terme d'une Phase II positive, Ipsen paiera à Pharnext des *milestones* pouvant atteindre 91 millions d'euros, ainsi que des *royalties* à deux chiffres sur les ventes nettes issues du produit et aura la faculté de convertir ses obligations convertibles en titres Pharnext. Par ailleurs, dans le cas où Ipsen développerait le candidat-médicament dans une autre indication que la maladie de Charcot-Marie Tooth, les parties négocieront de nouvelles conditions relatives aux droits d'étapes (*milestones*).

A propos de la maladie de Charcot-Marie-Tooth

La maladie de Charcot-Marie-Tooth est une maladie neuromusculaire chronique, sévère, invalidante qui touche surtout les nerfs périphériques. Cette maladie, pour laquelle il n'existe aucun traitement, touche 3 millions de personnes dans le monde et est principalement déclenchée par des facteurs génétiques (source : Orphanet). Pharnext a développé une plateforme technologique propriétaire pour mettre au point des traitements novateurs basés sur des mélanges de médicaments montrant des effets synergiques, dont les brevets sont tombés dans le domaine public, ces médicaments ayant déjà été autorisés pour une autre maladie. Pour cela, Pharnext se fonde sur la biologie des systèmes qui étudie les réseaux métaboliques, les signalisations cellulaires ainsi que les réseaux de régulation génétique.

A propos d'Ipsen

Ipsen est un groupe pharmaceutique international spécialisé, tourné vers l'innovation, qui commercialise actuellement plus de 20 médicaments et rassemble près de 4 200 collaborateurs dans le monde. Sa stratégie de développement repose sur une complémentarité entre les produits de spécialité, moteurs de sa croissance, issus des domaines thérapeutiques qu'il cible (oncologie, endocrinologie et neurologie), et les produits de médecine générale qui contribuent notamment au financement de sa recherche. La localisation de ses quatre centres de Recherche et Développement (Paris, Boston, Barcelone, Londres) et sa plateforme d'ingénierie des peptides et des protéines lui permettent d'être en relation avec les meilleures équipes universitaires et d'accéder à un personnel de grande qualité. Plus de 800 personnes sont affectées aux activités de R&D, avec pour mission la découverte et le développement de médicaments innovants au service des patients. Cette stratégie est également soutenue par une politique active de partenariats. En 2008, les dépenses de R&D ont atteint environ 183 millions d'euros, soit près de 19% du chiffre d'affaires consolidé, qui s'est élevé à 971 millions d'euros. Le produit des activités ordinaires a dépassé 1 milliard d'euros au terme du même exercice. Les actions Ipsen sont négociées sur le compartiment A d'Euronext Paris (mnémorique : IPN, code ISIN : FR0010259150). Ipsen est membre du SRD (« Service de Règlement Différé ») et fait partie du SBF 120. Le site Internet d'Ipsen est www.ipсен.com.

A propos de Pharnext

La société biopharmaceutique Pharnext est spécialisée dans la découverte, le développement et le licensing de nouveaux traitements pharmaceutiques reposant sur des associations intelligentes de Pléocomposés™ constituant des Pléomédicaments™. Pharnext a été fondée à Paris en avril 2007 par le Professeur Daniel Cohen, son équipe de chercheurs (composée de pionniers des sciences et des technologies génomiques) et par le Dr Philippe Pouletty (Directeur Général de Truffle Capital). Grâce à un investissement de départ de Truffle Capital, à une aide financière importante d'OSEO, aux avantages du crédit impôt recherche en France et d'une avance remboursable de l'AFM, Pharnext a développé une nouvelle plateforme propriétaire (Pléothérapie™) fondée sur la pharmacologie des réseaux qui pourrait fournir une solution à l'inquiétante crise de l'innovation dans le secteur pharmaceutique. Pharnext est

conseillée par la Compagnie Financière Edmond de Rothschild. Le site internet de Pharnext est www.pharnext.com.

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse ne sont pas, à proprement parler, historiques et peuvent constituer des déclarations prospectives qui sont basées sur les attentes actuelles et entraînent divers risques et incertitudes.

Avertissement Ipsen

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans cette présentation sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques connus ou non, et d'éléments aléatoires qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. De plus, les prévisions mentionnées dans ce document sont établies en dehors d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par le Groupe et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau produit peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence des produits génériques qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais précliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné, ou que les autorités réglementaires se satisferont des données et informations présentées par le Groupe. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter les changements qui interviendraient sur les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées. L'activité du Groupe est soumise à des facteurs de risque qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Pour plus d'information :

PHARNEXT

Daniel Cohen
01 55 42 62 00 / 03
daniel.cohen@pharnext.com

ALIZE RP

Caroline Carmagnol
01 41 22 07 31 / 06 64 18 99 59
caroline@alizerp.com

IPSEN

Didier Véron

Directeur des Affaires Publiques et de la
Communication
Tél.: +33 (0)1 58 33 51 16
Fax: +33 (0)1 58 33 50 58
e-mail: didier.veron@ipsen.com

David Schilansky

Directeur des Relations Investisseurs
Et des Financements
Tél.: +33 (0)1 58 33 51 30
Fax: +33 (0)1 58 33 50 63
e-mail : david.schilansky@ipsen.com

Pierre Kemula

Directeur Adjoint aux Relations Investisseurs
Tél.: +33 (0)1 58 33 60 08
Fax: +33 (0)1 58 33 50 63
e-mail : pierre.kemula@ipsen.com